

Gatonde le 2 décembre 1957.

UGIRASHEBUJA.

à
Munanira
S/Chef Ruzigamanzi
Chefferie Bukonya-Bugarura.

A Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à
Ruhengeri.



n° 205/A.I.14
9/12/57

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Permettez-moi de recourir à votre bienveillance
et à votre autorité pour les faits suivants:

1. Le Chef Bisalinkumi de son vivant m'a donné une propriété
qui appartenait à un certain Mvuyekure, alors longtemps mort, la
dite propriété étant devenu le bien de la Chefferie, en particu-
lier du Chef lui-même, vers la fin de la dernière famine.
2. A la fin de l'année 1952, la S/chefferie passa sous l'autorité
d'un nouveau S/Chef. Celui-ci reconnut cette propriété pour mienne,
le Chef lui-même l'ayant empêché d'en concéder une partie à per-
sonne. Au cours de l'année passée, un certain Ndibwami, s'approprie
un terrain dans cette propriété. C'est alors que j'ai déposé
plainte au Tribunal de Chefferie. Ce Ndibwami perd alors le procès.
Il s'en va déposer plainte au Tribunal de Territoire.
3. Le Tribunal de Territoire décide que je perd le procès, alors qu'au-
cun du personnel de ce Tribunal ne s'est dérangé pour aller voir
ce terrain et prendre des informations soit auprès d'anciens
habitants de cette colline, soit auprès de nouveaux habitants de
cette même colline, soit auprès de l'ancien S/Chef qui sait de la
part du donateur même que la propriété m'appartient, soit auprès
du nouveau S/Chef investi vers la fin de l'année 1955, soit même
auprès du Chef de Chefferie qui siégeait le Tribunal de Chefferie
lorsque je déposais plainte. Il n'y a pas longtemps que j'ai donné
amende et dommage-intérêts.

Qu'il me soit permis, Monsieur l'Administrateur de
Territoire, de vous dire que je n'ai pas voulu à dessin m'en rappoter
au Tribunal du Mwami, sans que vous sachiez que le Tribunal de Terri-
toire dont vous avez la direction m'a traité de façon indigne et peu
conforme au règlement des Tribunaux. Permettez-moi, Monsieur l'Adminis-
trateur de Territoire, de vous demander que, si cela vous est possible,
vous me demandiez ce que je vous écris en présence de Monsieur le Juge
du Tribunal de Territoire et de Monsieur le Chef de Chefferie.

Avec mes remerciements et dans l'espoir que vous
donnerez suite à mes supplications, je vous prie, Monsieur l'Adminis-
trateur de Territoire, de vouloir bien agréer l'expression de mes sen-
timents très respectueux.

UGIRASHEBUJA.